

Inspection
éducation nationale
circonscription de Vélizy-
Villacoublay



Ecole Élémentaire des Loges en Josas
3 rue des Haies
78350 Les Loges en Josas
01 39 56 44 67
0780290s@ac-versailles.fr

Compte-Rendu de la réunion du Conseil d'Ecole
1^{er} trimestre en date du 17 octobre 2017

<u>Education Nationale</u>	<u>Elèves</u>	<u>Parents d'élèves</u>	<u>Commune</u>
<u>Présents :</u> <u>Directrice</u> Mme Brucker <u>Enseignants :</u> Mmes Clément, Jaubourg, Girard, M Delmases <u>Absentes excusées :</u>	<u>délégués :</u> Matthieu et Loane	<u>Présents:</u> <u>Titulaires :</u> Mmes Andrade, Balducchi, Bensekhria, Hourou M Gérard	Madame Conroy, adjointe au maire Mme Cadot, Conseillère municipale
<u>Enseignants :</u> M Labigne, Mme Hernandez <u>DDEN :</u> Mme Drevon <u>Inspectrice de l'EN :</u> Mme Sarmiento-Cabana		<u>Suppléantes :</u> Mme Belin	

Désignation du secrétaire de séance : Mme Girard
La séance débute à 18h35

Présentation des membres du conseil

Présentation de l'équipe pédagogique

Mme Malory Brucker, directrice de l'école, CM1 avec Mme Marianne Hernandez ; Mme Sabine Jaubourg, CE1/CE2 ; Mme Noémie Girard et M Paul-Emile Labigne, CE1,; Mme Armelle Clément, CM2 ; M Delmases, CP.

Mme Laëtitia Chevtchenko et Mme Sihem Abdelli, AVS en CM2 et CP, Mme Aude De Paillerets, assistante administrative, M Bertrand Chaudron, Intervenant EPS

Présentation des parents nouvellement élus

Titulaires : Mme Kahina ANDRADE, parent en CM1 et CP, Mme Houria BENSEKHRIA, parent en CM1 et CP, Mme Natacha BALDUCCHI, parent en CE1 et CM1, Mme Géraldine HOUROU, parent en CE1, M Georges GERAULT, parent en CP et CE2.

Suppléants : Mme Julie BELIN, parent en CP et CM1, M Grégory MARS, parent en CE1, Mme Lyse-Marie CLISSON, parent en CP et CM1, M Mathieu TETARD, parent en CM1 et CM2, Mme Cécile DURIEUX, parent en CE1 et CM2.

Représentantes de la municipalité :

Mme Odile Conroy, adjointe au maire en charge des affaires sociales et familiales
Mme Isabelle Cadot, conseillère municipale

Mme Moustamsik a démissionné de son poste de conseillère municipale. Un nouveau membre de la caisse des écoles devrait être élu prochainement.

Intervention des élèves délégués

Les réponses du conseil sont en italique.

Cour:

- Mettre en place des gilets jaunes pour nettoyer la cour (faire un roulement) ; *Cela va être fait.*
- ~~Renouveler le matériel de ping-pong et les cerceaux ; À voir selon le budget.~~
- Mettre des panneaux « vélos » et trottinettes » ; *Cela va être fait.*
- Faire attention aux petits ;
- Remettre en place les cartons jaunes et rouges ; *Cela va être fait.*
- Relire les règles ; *Cela va être fait.*
- Revoir les plannings ; *Pourquoi ?*
- Repeindre le dernier banc ; *à voir avec Michel.*
- Remercier Michel et faire une fête pour son départ ; *Bien sûr !*
- Repeindre le préau.

Toilettes:

- remettre les règles dans les toilettes des garçons ; *Cela va être fait.*
- reclouer la vitre ; *à voir avec Michel.*
- changer les distributeurs cassés ;
- ne pas jeter les papiers par terre ; *Evidemment !*
- ne pas jouer dans les toilettes, penser à tirer la chasse d'eau ; *Evidemment !*
- rappeler les règles. *Cela va être fait.*

Cantine:

- Mettre du sel, du poivre et de la moutarde sur les tables ; *Cela n'est pas compatible avec les règles nutritionnelles des cantines scolaires.*
- Il est interdit de réserver les places, il faut bien se tenir ; *Evidemment !*
- Avoir de meilleurs plats, faire une raclette, avoir plus de frites ; *La raclette n'est matériellement pas possible.*
- Revoir les règles qui sont trop strictes (les filles doivent s'attacher les cheveux) ; *Les règles sont nécessaires !*
- On met trop de temps pour manger ; *Mme Conroy va en discuter avec Emmanuelle.*
- Les légumes sont secs et la viande trop grasse ;
- Décorer la salle, mettre des affiches pour les jeux ;

- Attention aux cheveux, les prendre en photo comme avec Catherine ; *Oui !*
- Les grands n'ont pas assez à manger ; *Le problème avait disparu mais semble revenir.*
- Sylvie crie trop.

Temps méridien

- Pouvoir danser comme l'an passé, reprendre le lino ; *À voir avec Emmanuelle.*
- Merci d'avoir ouvert la structure à tout le monde ;
- Mettre des portemanteaux dans la rotonde ; *Il y en a déjà.*

Classes :

- avoir un nouvel ordinateur pour la classe de CM1 ! *Sur le budget 2018 ?*
- pendant la semaine sans cartable, faire une journée « école à l'ancienne ». *Pourquoi pas ?*

Fonction et rôle du conseil d'école

Les membres du conseil d'école prennent connaissance du cadre réglementaire du conseil.

Effectifs et composition de l'école

L'école accueille actuellement 109 élèves.

La classe de CP compte 18 élèves.

La classe de CE1 compte 25 élèves

La classe de CE1/CE2 compte 22 élèves (8 CE1 et 14 CE2).

La classe de CM1 compte 19 élèves.

La classe de CM2 compte 25 élèves.

Vote du règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur de l'école est identique à celui de l'an passé. Il est soumis au vote des membres du conseil d'école.

Points de discussion :

Vote : Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

Calendrier, horaires et responsabilités scolaires

Le calendrier scolaire est affiché à côté du portail et disponible sur le site de l'école.

Vacances scolaires 2017-2018 :

Toussaint : du vendredi 20 octobre après la classe au lundi 6 novembre au matin

Noël : du vendredi 22 décembre après la classe au lundi 8 janvier au matin

Hiver : du vendredi 16 février après la classe au lundi 5 mars au matin

Printemps : du vendredi 13 avril après la classe au lundi 30 avril au matin

Début des vacances d'été : vendredi 6 juillet après la classe.

Il est important de respecter les horaires de l'école pour son bon fonctionnement, mais aussi le bien-être des enfants. Ceux-ci sont en effet souvent mal à l'aise et stressés lorsqu'ils arrivent après la fermeture du portail.

Les enfants sont sous la responsabilité de l'Education nationale durant les horaires scolaires : de 8h20 à 11h30, de 13h20 à 16h30 le lundi et le jeudi, de 13h20 à 15h le mardi et le vendredi.

A l'école élémentaire, les enfants peuvent partir seuls après la classe. Les parents doivent dans ce cas écrire un mot dans le cahier vert pour nous signifier leur accord.

Lorsqu'un élève doit, de manière exceptionnelle, quitter l'école avant l'horaire habituel, il ne peut le faire qu'accompagner d'une personne majeure, autorisée par écrit par les parents.

RASED

Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) est un groupe d'enseignants spécialisés qui aide à prendre en compte la spécificité de chaque élève au sein de l'école, dans le but de favoriser sa scolarité en participant à une meilleure reconnaissance de ses différences et de son individualité.

Le réseau participe à des activités de prévention avec les enseignants, il peut aussi être contacté par les parents ou les élèves en vue d'une réflexion autour de la difficulté de l'élève. **Dans tous les cas, la collaboration de l'enfant, de la famille et de l'enseignant est nécessaire.**

Les écoles des Loges en Josas sont rattachées à l'antenne du réseau de Buc qui intervient en fonction des demandes et des priorités. Le réseau est composé de 2 personnes :

Psychologue scolaire : Nathalie Cluzeau.

Enseignante spécialisée chargée de l'aide à dominante pédagogique : Frédérique Prévost.

Le RASED utilise la bibliothèque de l'école.

Une brochure informative est affichée à l'entrée de l'école et sur le site Internet.

Présentation du Projet EPS 2017-2018

Comme chaque année, Bertrand Chaudron, éducateur sportif, intervient auprès de chaque classe à raison d'une heure par semaine.

L'équipe pédagogique a rédigé un projet de co-intervention soumis à autorisation du Directeur Académique. Il a été validé.

Pour les enfants cycle 2 (CP, CE1, CE2) : jeux d'orientation, Tchoukball, activités gymniques, jeux de raquette.

Pour les enfants de cycle 3 (CM1 et CM2) : Course d'orientation, Handball, activités gymniques, jeux de raquettes

Comme chaque année, toutes les classes participeront aux rencontres sportives avec les écoles de Châteaufort et de Toussus-le-Noble. Une première rencontre aura lieu en février et une seconde fin juin début juillet

Classes à Projet Educatif, Artistique et Culturel

Cette année, les classes de CE1 et CM2 vont peut-être participer à un projet EAC. Ces projets mettent en relation des classes (maximum 2 par écoles) avec des artistes afin de réaliser une production artistique.

Mmes Girard et Clément ont donc monté une demande de projet. Celui-ci est en attente de validation par la Direction Académique. Nous devrions avoir la réponse au retour des vacances de la Toussaint.

Présentation de Noémie et Armelle

Si ce projet devait avoir lieu, la municipalité financerait la réfection du mur à hauteur de 2260€.

Périscolaire

Locaux

La municipalité attire l'attention du conseil sur le manque de locaux : le nombre d'enfants inscrits au périscolaire augmente, ce qui pose un problème de locaux. Plusieurs solutions sont à l'étude, parmi lesquelles l'ajout d'un ALGECO dans la cour ou dans le jardin, le déplacement de la bibliothèque...

Pause méridienne

Rappel : Les plats sont préparés à Buc. La cantine des Loges dépend de celle de Buc. La municipalité logeoise n'a pas de pouvoir décisionnel la concernant.

Les travaux à la cuisine centrale de Buc vont se terminer. Les plats devraient donc arrivés directement chauds à partir de décembre / janvier. Cela va simplifier le travail du personnel communal.

La municipalité de Buc avait lancé un nouvel appel d'offres. Seule la SOGERES s'est portée candidate. Le contrat est renouvelé pour un an seulement.

Rythmes Scolaires

Le comité de pilotage du PEDT s'est réuni le 26 septembre. Un groupe de travail a été créé pour rédiger un questionnaire à l'attention des familles et des personnels. Celui-ci sera distribué à la rentrée et les usagers auront jusqu'au 15 novembre pour le retourner.

Un nouveau décret, paru ces derniers jours, précise que le fond de soutien de l'Etat est maintenu pour les communes souhaitant rester à 4,5 jours.

En janvier, le conseil d'école et le conseil municipal devront voter le retour à 4 jours ou non. Ensuite, la demande de changement de rythmes sera transmise à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale, qui décide des horaires des écoles.

Avant le passage à 4,5 jours, les classes bénéficiaient d'un intervenant spécialisé en musique. L'équipe enseignante demande si les élèves pourraient à nouveau en profiter si les écoles revenaient à 4 jours.

Présentation des comptes de l'OCCE

Mme Girard est mandataire.
Mme Clément est secrétaire
Mme Brucker est présidente.

Au 31 août 2017, le solde était de : 2051.10 euros.

Dépenses et recettes depuis la rentrée :

- Adhésion à l'OCCE et assurance : 220.40€
- Dons : 1828€, soit 532€ de moins que l'an dernier. Cela fait une moyenne de 16.75€ par enfant. Un rappel va être fait pour les quelques parents qui auraient oublié. Nous remercions les familles pour leur générosité. Cet argent sera utilisé dans chaque classe pour financer des petits achats ou des sorties.

Les parents délégués recommandent de faire l'appel aux dons à part de la lettre de rentrée.

PPMS : bilan de l'exercice

Un exercice PPMS intrusion a eu lieu cet après-midi. Sur les conseils du commissaire de Versailles, l'alerte est donné via l'application WhatsApp. Ce système reste toutefois perfectible car les enseignants n'entendent pas forcément leur portable ou bien ont des problèmes de réseau.

Deux autres exercices auront lieu dans l'année : un exercice tempête / confinement et un autre exercice intrusion.

La commune des Loges s'est portée candidate pour être commune pilote pour des exercices PPMS communs scolaire / périscolaire.

Sorties, activités et bibliothèques

La bibliothèque de l'école :

La première séance aura lieu demain. Il y a moins de parents volontaires, les enfants n'y vont donc qu'une semaine sur deux.

C'est un moment que les enfants apprécient. Le fait que les parents se déplacent pour gérer la bibliothèque est également important pour eux.

Nous remercions les parents bénévoles pour le temps qu'ils y consacrent.

Bibliothèque associative des Loges en Josas

Sylvie Gérard accueille les classes plusieurs fois par an. Elle leur fait découvrir des oeuvres en lien avec le travail de la classe et/ou avec les expositions temporaires présentées. Elle aide également les plus grands à effectuer des recherches dans une bibliothèque, pour les exposés notamment.

La répartition de cette année est faite ainsi :

CP : 5 séances

CE1 et CE1/CE2 : 4 séances

CM1 et CM2 : 3 séances

Ce partenariat est financé par la caisse des écoles à hauteur de 835€.

Projet civique et artistique : Partenariat avec Action Contre La Faim.

Comme l'an passé, les classes sont inscrites à un projet solidaire en partenariat avec l'ONG Action contre la Faim.

Les enfants vont être sensibilisés au problème de la faim dans le monde et vont réaliser quatre cartes postales chacun. Les cartes seront vendues par lot, au prix minimum de 4€ le lot. Néanmoins, tout paiement supérieur à 8€ sera déductible fiscalement.

L'an passé, l'opération avait très bien fonctionné. Les enfants s'étaient beaucoup investis dans ce projet.

Sorties

Les classes de CE1/CE2 et CM1 se rendront au musée du Louvre le jeudi 23 novembre. Les CE1/CE2 participeront à un atelier intitulé « Portraits détournés » et les CM1 visiteront le musée sous le thème « Les chefs d'œuvre du Louvre ».

Les activités au musée sont facturées 70€ par classe, payés par les coopératives de classe.

Le transport est pris en charge par la caisse des écoles.

Dans le cadre du projet PEAC, les classes de CE1 et CM2 visiteront deux expositions à l'Onde de Vélizy le jeudi 7 décembre après-midi.

Le transport est pris en charge par la caisse des écoles.

Les élèves de CM1 et CM2 assisteront à un spectacle intitulé *Symphonie Dramatique* au théâtre de Saint Quentin en Yvelines le jeudi 8 février matin.

Le spectacle coûte 4€ par enfant, pris en charge par les coopératives de classe.

Le transport est pris en charge par la caisse des écoles.

Semaine sans cartable

Reconduite cette année, la semaine sans cartable aura lieu du 22 au 25 mai 2018 (semaine de la Pentecôte).

Travaux

L'équipe pédagogique remercie la municipalité pour le bon entretien de l'école, notamment Michel !

Dans le cadre de la réécriture du PPMS, les services techniques et la directrice soulèvent le problème de l'éclairage extérieur de l'école, qui est insuffisant. Cela pose surtout un problème à 18h, à la sortie de l'étude.

Informatique

Une connexion Internet a été installée côté CP, CE1/CE2 et CM1. Elle devrait arriver « dans les plus brefs délais » dans l'autre bâtiment.

Interventions à venir, « dans les plus brefs délais » :

- mise à jour des ordinateurs de la classe mobile ;
- mise à jour des antivirus, obsolètes depuis juillet ;

Un VNI sera installé au printemps 2018 dans la classe de Mme Girard.

Événements festifs

La soirée « Portes Ouvertes » aura lieu le vendredi 26 janvier 2018 à 18h30.

A cette occasion, les élèves vendront aux parents les cartes postales qu'ils auront réalisées au profit d'Action Contre La Faim. L'ensemble des classes de l'école est inscrit à ce projet.

Le prochain conseil d'école est fixé au jeudi 1^{er} février 2018, sous réserve de modification selon le projet des rythmes scolaires.

La séance est levée à 20h06.

Signature du secrétaire de Séance :



Signature de la présidente du
Conseil d'École :
Malory BRUCKER

